



Non paiement de pension alimentaire et tribunal correctionnel

Par **claire37**, le **14/01/2010** à **12:15**

Bonjour,

je vous envoie ce message car mon ex concubin est convoqué devant le tribunal correctionnel pour non paiement de pension alimentaire de plus de 2 mois.

Etant donné qu'il a déjà fait de la prison en 2007/2008 pour conduite en état d'ébriété ayant causé un accident..et que son casier judiciaire est très chargé...

que risque t'il pour ne pas avoir versé la pension?

Dois je aller au tribunal avec un avocat?

Merci d'avance

Cordialement